



HAL
open science

Les demandes de nature et d'agriculture. Quels outils de gestion pour les acteurs de l'agglomération grenobloise ?

Anthony Tchékémian

► To cite this version:

Anthony Tchékémian. Les demandes de nature et d'agriculture. Quels outils de gestion pour les acteurs de l'agglomération grenobloise ?. L'agriurbanisation : rêves ou réalités ?, 2014, 978-2-36992-001-4. halshs-01668259

HAL Id: halshs-01668259

<https://shs.hal.science/halshs-01668259>

Submitted on 22 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les demandes de nature et d'agriculture

Quels outils de gestion pour les acteurs de l'agglomération grenobloise

Anthony Tchékémian

Notre recherche s'articule autour de deux questions, présentant l'état actuel de la demande citadine dans l'agglomération grenobloise en termes de nature, de campagne et d'agriculture. Comment cette demande est prise en compte par les institutions de développement et d'aménagement du territoire, ainsi que par celles d'animation nature ? Comment répondre à cette demande et quelles sont les offres proposées par ces institutions ? Cette communication montrera que l'imbrication entre les territoires ruraux et urbains est au cœur de la demande sociale. Elle révélera également le rôle que joue l'agriculture périurbaine dans la structure du territoire.

En France, depuis les années 1980, avec l'engouement pour la résidence secondaire et l'augmentation des migrations pendulaires, les campagnes proches des villes sont des territoires en mutation. Le périurbain se densifie et s'urbanise, repoussant les limites de la ville et empiétant à son tour sur les campagnes. Cette convergence entre

villes et campagnes crée une imbrication profonde. Les territoires urbains et ruraux connaissent des mutations qui se sont produites selon un rythme séculaire et les cultures, rurale et urbaine, parachèvent leur mouvement de convergence.

Des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès d'acteurs du développement et d'aménagement du territoire, puis auprès d'acteurs d'animation nature. Leur analyse a permis de cerner les attentes et demandes des habitants en matière de nature, campagne, agriculture, dans l'agglomération grenobloise, et de mettre en évidence les réponses apportées par les acteurs institutionnels.

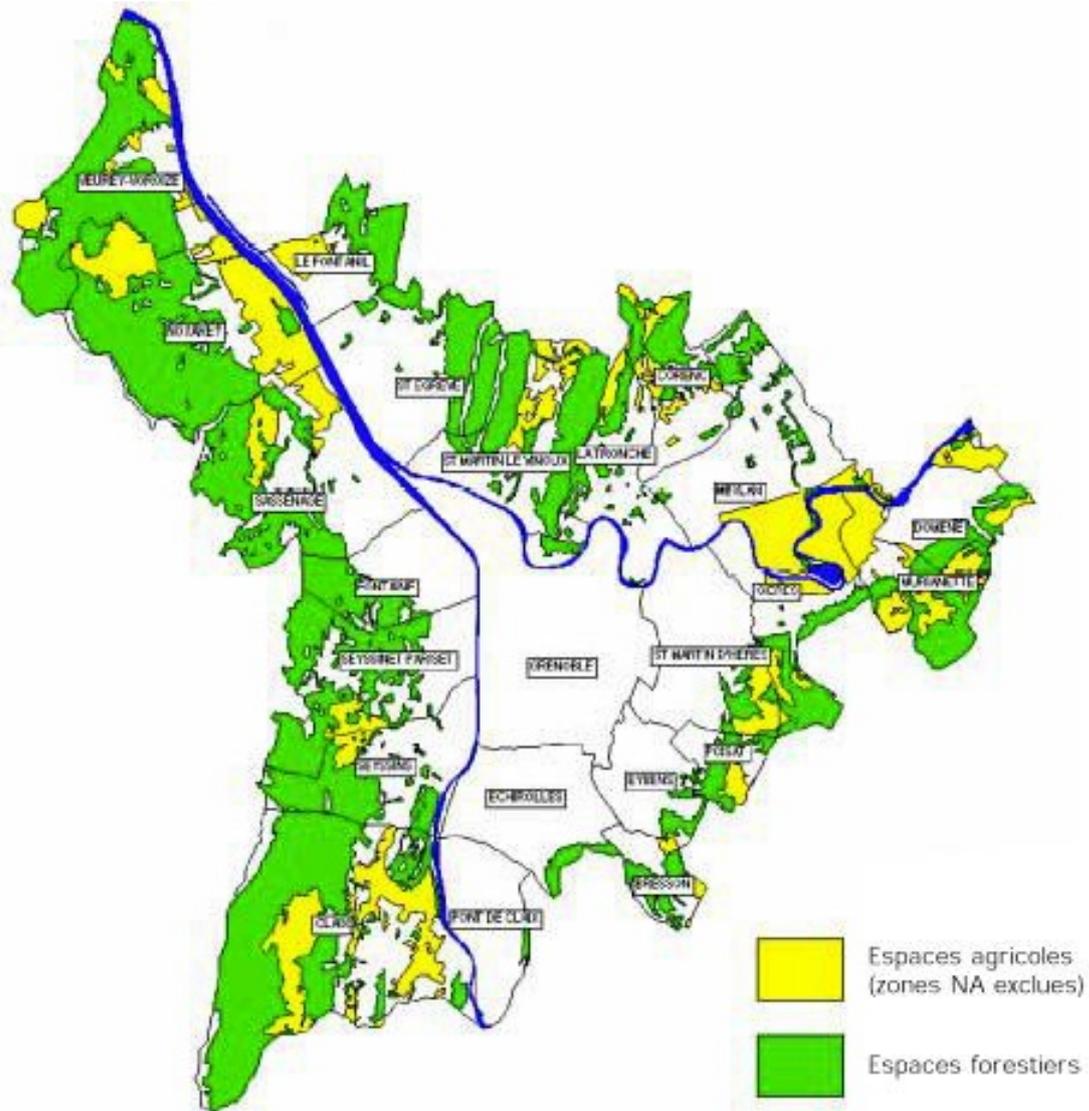
Aussi, en vue d'alimenter la réflexion sur le thème de « l'agriurbanisation : rêves ou réalités ? », cette étude s'articule autour de l'état et du rôle des éléments périurbains en matière de nature, de campagne, d'agriculture, dans le développement de l'agglomération grenobloise. De plus, l'étude des représentations met en évidence quelques éléments de conclusion sur les fonctions sociales de la nature et de l'agriculture périurbaine.

■ L'évolution de l'agriculture périurbaine grenobloise

La question du devenir de l'agriculture périurbaine est posée depuis longtemps en région Rhône-Alpes. Elle l'est d'autant plus que Grenoble apparaît aujourd'hui comme une expérience unique en France de recomposition de la profession agricole, autour d'une stratégie offensive et d'une capacité de légitimation de l'agriculture dans les orientations d'urbanisme et de politique locale. La question de la nature (les espaces naturels et agricoles périurbains) et de son statut appartient maintenant au domaine public.

La situation de l'agriculture périurbaine

En 1999, l'agriculture périurbaine n'a pas une grande place dans l'économie grenobloise et la population agricole y est déclinante. Selon l'Insee, les ménages agricole^[1] ne représentent en 1999 que 0,42 % de ceux de la région urbaine grenobloise tandis que le nombre d'exploitants continue de diminuer. À cette situation déclinante dans le projet de développement économique s'oppose la place importante, voir centrale, accordée à l'agriculture dans l'aménagement de la région urbaine. Le développement de l'habitat pavillonnaire a consommé donc beaucoup plus d'espaces naturels que prévu. « Cette urbanisation est le plus souvent due aux extensions urbaines et surtout économiques dans les meilleures terres agricoles de la plaine, à proximité des grands axes routiers et des échangeurs autoroutiers », selon l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise^[2]. Le développement de la région urbaine et la crise agricole obligent progressivement les exploitations grenobloises à s'adapter aux conditions périurbaines. En se diversifiant, elles s'orientent vers de nouvelles activités, comme les circuits courts, et vers le développement de nouvelles fonctions, telles que l'agrotourisme, l'accueil pédagogique, et l'entretien des espaces. Il s'agit donc d'une agriculture en mutation qui cherche à tirer parti des atouts périurbains.



Cartographie des espaces agricoles et forestiers de l'agglomération grenobloise.

Le territoire agricole de l'agglomération grenobloise se caractérise par une diversité de paysages et une grande variété de produits du terroir issus des fermes laitières, céréalières, horticoles, maraîchères, d'élevages et viticoles. Les exploitants proposent au fil des saisons une grande variété de produits locaux qui alimentent les consommateurs. En effet, l'agriculture de l'agglomération grenobloise se caractérise par trois types d'espaces :

- une plaine agricole riche qui représente une zone de grande culture et de maraîchage ;

- des coteaux, notamment dans le Grésivaudan et le Voironnais, sur lesquels sont pratiqués de l'élevage, de l'arboriculture et de la viticulture ;
- la montagne où subsistent de l'élevage et quelques petits bassins laitiers, alors que la déprise agricole a gagné le reste du territoire.



La plaine de Bièvre, au pied du massif du Vercors et de la Chartreuse. Au premier plan Saint-Paul-de-Varces, puis Varces, ensuite Grenoble ; en arrière-plan le massif de la Chartreuse[3] .



Le paysage d'openfield constitué par l'agriculture périurbaine de l'agglomération grenobloise[4] .

L'organisation des acteurs ruraux et agricoles

Les pressions foncières et urbaines menacent les agricultures de plaine et de coteaux. De plus, l'agriculture de coteaux est également concernée par la déprise agricole. Selon la communauté d'agglomération grenobloise, les espaces agricoles de l'agglomération représentent 4 030 ha (soit 13 %), la forêt 15 000 ha (50 %), 7 750 ha sont consacrés à l'habitat (25 %), et 2 170 ha à des zones d'activités (7 %) pour un ensemble de territoires d'une superficie de 31 000 ha, constitués de 27 communes, accueillant environ 400 000 habitants (soit une densité de 1 296 hab/km²). L'agglomération grenobloise compte environ

850 agriculteurs. La majorité des exploitations est située dans la plaine, à fort potentiel productif, et orientée essentiellement vers le maraîchage (selon le recensement général agricole 2000). La plaine agricole abrite environ 114 exploitations de cultures et de maraîchage, 75 établissements horticoles, 13 établissements d'élevage, 8 viticoles, 4 sylvicoles^[5]. Parmi ces exploitants, 158 pratiquent la vente directe sur les marchés ou l'accueil à la ferme^[6].

Grâce à l'impulsion d'exploitants agricoles, une défense de l'agriculture périurbaine grenobloise est organisée, confortée par une initiative novatrice dans le domaine de l'agriculture urbaine. Il s'agit, non pas d'une simple adaptation, mais d'une volonté politique partagée, d'où la création en 1984 de l'Association pour le développement agricole de l'Y grenoblois (Adayg). Cette association est née de l'initiative des collectivités territoriales et de partenaires souhaitant conserver et développer les activités agricoles tout en maintenant un environnement de qualité dans l'agglomération. L'Adayg œuvre pour que ne s'opposent plus ville et campagne, industrie et agriculture, et afin que celle-ci soit reconnue comme un réel partenaire de l'aménagement et du développement social et économique de la région urbaine. Ses nombreuses interventions ont ainsi contribué à impulser à la fois diversification, développement de la vente en circuits courts et nouvelles fonctions comme l'agrotourisme^[7] ou l'accueil pédagogique.

Dans ce contexte, depuis 2002, une soixantaine d'agriculteurs de l'agglomération grenobloise se sont engagés, dans une charte de qualité, intitulée « Terres d'ici ». Il s'agit d'une marque déposée et créée par l'Adayg, où seuls les agriculteurs et les distributeurs ayant signé la charte ont le droit de l'utiliser. Cette appellation identifie les produits du terroir et les fermes qui respectent un cahier des charges très strict^[8]. De plus, un partenariat s'est mis en place avec des commerçants de l'agglomération qui commercialisent les produits agricoles estampillés « Terres d'ici ». Une quinzaine de restaurants se sont associés à cette appellation, garante d'une agriculture locale et de qualité.

La réussite de la reconstruction de l'agriculture périurbaine grenobloise tient principalement à trois facteurs. Le premier concerne les ventes de produits frais de l'agriculture périurbaine. Cette vente se réalise également dans les grandes surfaces de l'agglomération. Le second est la réintroduction de la culture agricole dans la société urbaine, comme les réseaux de fermes pédagogiques, les expositions au musée dauphinois et la valorisation des fêtes rurales. Le troisième facteur est la reconnaissance, voire la revendication, de la responsabilité de l'agriculture dans la gestion environnementale et paysagère ainsi que dans la planification urbaine.

■ La nature périurbaine au service des institutions

Une première série d'entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'acteurs du développement et d'aménagement du territoire^[9], en raison de leur contribution au débat public sur la périurbanisation, la défense de l'environnement et des intérêts agricoles. Une seconde série d'entretiens ont été conduits auprès d'acteurs d'animation nature^[10], afin de cerner les demandes et attentes de nature en fonction des animations proposées et des pratiques des habitants. L'analyse de ces entretiens a permis de cerner les attentes et demandes des habitants en matière de nature, de campagne, d'agriculture périurbaine, et les réponses qui en sont faites par les acteurs institutionnels au sein de l'agglomération grenobloise.

Trois polarités spatiales dans les représentations sociales de la nature

- La première est celle d'une « nature lointaine » qui invite à l'évasion de son quotidien et qui est alimentée par les médias, dépliants touristiques, etc. Car les paysages cités le sont au

titre des plus beaux paysages qui viennent immédiatement à l'esprit. Cette nature est identifiée comme exempte de toute atteinte humaine, hors de l'aire d'influence de la société occidentale. Elle serait éloignée des contraintes sociales de la société, et contribuerait aux besoins de voyages, de découvertes, d'aventures et d'horizons lointains. Il y a dans cette « nature » différentes catégories : pour les pratiquants des hauts sommets proches de Grenoble, « les Alpes françaises répondent à cette nature lointaine au même titre que celles de la Suisse ou la chaîne de l'Himalaya ». En revanche, pour les puristes, les montagnes, proches de leur lieu d'habitat, sous le même climat, ne répondent pas aux caractéristiques des paysages lointains et exotiques, et cet élément de nature n'est pas perçu comme une destination de rêve et de plaisir.

- La seconde, à l'inverse, est celle d'une « nature proche », en relation avec le monde végétal structurant l'espace urbain, une nature intentionnelle qui orne le paysage urbain (jardins publics, compositions florales, arbres d'alignement) et dans laquelle les montagnes sont soit intégrées aux éléments de nature en ville, soit considérées comme des éléments extérieurs.
- La troisième est celle d'une « nature intermédiaire » qui comprend des éléments de nature au travers desquels l'habitant se reconnaît et ressent son appartenance au territoire. Cette nature est composée d'images mentales, de perceptions et de représentations accessibles et mises en scène au quotidien (les couleurs automnales des forêts, la cueillette de champignons, le chant des oiseaux...).

Les demandes de nature retenues par les institutions

Les institutions rencontrées ont globalement une vision prospective,

mais hésitante de la nature. Leur approche est celle d'une nature acceptée par le plus grand nombre et qui deviendrait alors une nature esthétiquement satisfaisante. Ce point de vue est à souligner, car il privilégie l'entrée sociale et rapproche la notion de nature de celle de cadre de vie. Il souligne aussi l'hésitation des institutions entre nature cadre de vie et nature esthétique. En réalité, dans ces tentatives de cerner ce que pourrait être la demande de nature, plusieurs conceptions apparaissent :

- la première est la « nature d'autrefois » : fondée sur d'anciennes représentations (peinture, littérature), façonnée par les agriculteurs (paysage de campagne) et dont la pratique serait partagée entre l'agglomération grenobloise et les espaces naturels protégés ;
- la seconde demande est une « nature naturée » : compromis entre l'évolution des modes de vie et les traditions, où des règles d'esthétique permettraient l'implantation d'équipements en respectant la valeur paysagère des lieux ;
- la troisième conception est celle d'une « nature populaire », ouverte à tous, offrant un maximum de ressources matérielles (aménagements, entretien) et immatérielles (esthétique, spiritualité, sécurité). Cette demande de nature populaire rejette toutes formes de ségrégation sociale quant à l'accessibilité des lieux souhaités. Très socialisée, cette nature réunirait une sorte de bricolage esthétique (jardin proche et nature lointaine, alimentation saine) et social (bonnes relations entre voisins, égal accès aux ressources). Elle rejoint l'utopie selon laquelle s'articulent l'immatériel et le matériel. Il s'agit d'une vision inverse de celle pratiquée dans les espaces naturels protégés où le citoyen ne participe pas à la gestion des espaces mais les utilise « comme un rêve compensatoire des frustrations liées à la ville^[11] ».

■ Les usages de la nature pour les

acteurs institutionnels

Les attentes sociales de nature

Selon les institutions de développement et d'aménagement du territoire, cinq raisons dominantes expliquent le choix des citadins de s'installer en périphérie de Grenoble :

1. « la possibilité de devenir propriétaire d'une maison avec jardin » : l'aménagement du temps de travail et le développement des transports permettent aux travailleurs des villes de repousser les limites entre ville et périphérie. Le temps de loisirs dont disposent les néoruraux est fonction de leur cadre de vie : par exemple, « le jardinage est le loisir le plus développé permettant l'embellissement du jardin et l'entretien d'un potager » ;
2. la recherche d'un meilleur cadre de vie que celui proposé en ville : « les néoruraux souhaitent quitter la densité, la pollution sonore et atmosphérique urbaine, pour eux, comme pour leurs enfants » ;
3. « les prix des terrains sont moins onéreux que ceux pratiqués dans le centre-ville » : bien que ce point mérite d'être affiné, vu la récente montée des prix en zone périurbaine et la diversité des espaces périurbains ;
4. le souhait d'une reconnaissance sociale : « la rive droite du Grésivaudan est considérée comme le lieu de résidence de la bourgeoisie grenobloise », l'accession à une propriété est donc synonyme de reconnaissance sociale ;
5. la nostalgie de moments passés en campagne : la majorité des personnes rencontrées, au fur et à mesure de l'entretien, évoquaient leurs souvenirs d'enfance à la campagne.

Selon les institutions, le profil type des citadins s'installant dans les territoires ruraux proches de Grenoble est souvent issu des catégories socioprofessionnelles des cadres supérieurs, moyens et des employés (cadres et fonctionnaires). Les rythmes et modes de vie diffèrent donc entre nouveaux ruraux et ruraux en place. En effet, les néoruraux reprochent aux ruraux en place d'être méfiants et peu accueillants : « pour les ruraux, ces nouveaux habitants sont individualistes, désirant davantage de services, de confort et de qualité de vie comparables à ceux de la ville ». Dans certains cas, les néoruraux participent peu à la vie locale des villages. Dans d'autres « ils peuvent aussi se constituer en association de défense des riverains afin de limiter l'accès à des exploitants ou à d'autres néoruraux désirant s'installer à proximité de leur maison ». Une méconnaissance et parfois une mésentente existent entre ces deux populations. D'ailleurs, les acteurs publics soulignent un paradoxe, puisque tout aménagement réalisé a tendance à transformer le milieu : « avec une qualité de vie meilleure et des services identiques à la ville, davantage de citadins choisiraient de vivre en périphérie, ce qui participerait à l'étalement urbain et remettrait en question la qualité paysagère qui leur est si chère. [...] Aussi, cela contredirait les raisons pour lesquelles les néoruraux ont quitté la ville (augmentation de la population, des véhicules, des nuisances sonores, des pollutions...) ».

De plus, les néoruraux « affichent une forte détermination dans l'acquisition d'un permis de construire en zone rurale, et une fois propriétaire ils sont déterminés à interdire toutes constructions près de leur habitat » (des unions de quartier, associations de protection se créent). Mais les espaces agricoles en périphérie incarnent aussi un espace de loisirs dont peuvent profiter les citadins qui y découvrent les enjeux et les contraintes de la profession agricole. Les agriculteurs perçoivent davantage les attentes de citadins et orientent leurs activités en fonction des demandes. Ainsi, il se crée un échange entre citadins et agriculteurs en place qui permet à ces deux populations de cohabiter.

Selon les institutions de développement et d'aménagement du territoire, les attentes dominantes des néoruraux sont les suivantes :

- le souhait d'obtenir les mêmes services à la campagne que ceux proposés en ville : « ils conservent leurs habitudes et acquis de la ville et ne veulent pas en être coupés ». Les demandes concernent l'installation des réseaux (eaux usées, lignes téléphoniques, transports en commun), des services d'accueil (les garderies et cantines scolaires), l'accès à la culture (cinéma, bibliothèque), en maintenant la qualité paysagère du cadre de vie ;
- être en contact avec le monde agricole : « apprendre des techniques et méthodes de cultures », « acheter des produits à la ferme », ce qui contribue à la valorisation du travail des agriculteurs ;
- confirmer le rôle des agriculteurs pour gérer l'espace rural et naturel en fonction de leurs demandes et attentes : globalement, il s'agit d'un « espace aux caractéristiques naturelles, tout en étant accueillant et discrètement aménagé ».

Il ne doit plus être vu comme une réserve foncière : « L'espace non bâti, moins onéreux, ne doit pas être considéré comme espace à urbaniser, car il est important au niveau paysager et la ville a besoin d'espaces, de coupures vertes qui ralentissent la conurbation et la hausse des prix du foncier. »

L'agriculture périurbaine comme outil d'aménagement

Les limites entre la ville et la périphérie sont floues. Couramment, les institutions rencontrées se réfèrent souvent au découpage du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (Sdau) de Grenoble. Par ses services, commerces et loisirs proposés, la ville-centre de Grenoble exerce une attractivité sur les habitants de la périphérie. La périphérie est perçue comme un espace de loisirs, précieux pour la ville, où citadins et ruraux se rencontrent et

cohabitent. Les communes les plus proches de Grenoble sont reconnues comme d'anciens villages renforcés de constructions nouvelles (logements, usines, centres universitaires) et disséminés dans une campagne demeurée, en grande partie, agricole. Cependant, beaucoup d'institutions déplorent l'aspect intensif de l'agriculture qui se spécialise afin de répondre à la demande des consommateurs et d'être compétitive face aux grandes surfaces commerciales.

De plus, les communes en périphérie de la ville-centre sont qualifiées de villages dortoirs. Elles sont habitées par une population qui a quitté son logement urbain pour venir s'y installer, mais qui est toujours rattachée à la ville par son activité professionnelle, son mode de vie, ses loisirs. La périphérie se voit donc rythmée par les déplacements pendulaires. Les territoires périurbains, faisant l'objet de pressions foncières de la part des citadins, voient leur principale activité économique mise en péril. Les institutions constatent un déséquilibre entre l'engouement pour le marché foncier et les transactions agricoles. Elles constatent que face à la demande citadine en terrains constructibles, les agriculteurs développent des stratégies foncières. Certains obtiennent le classement de tout ou partie de leurs parcelles en zone constructible afin que la vente soit plus avantageuse : c'est le cas d'agriculteurs âgés et retraités n'ayant pas de succession. D'autres s'organisent et s'adaptent afin de perpétuer leurs activités, comme l'agriculture raisonnée ou biologique, les animations à la ferme, etc. D'autres encore, moins nombreux, achètent des terres et agrandissent leurs exploitations agricoles.

Ce développement de la croissance urbaine entraîne des transformations et modifications majeures sur les fonctions et activités des territoires ruraux et agricoles en périphérie de Grenoble :

- un espace rural et agricole interstitiel, en attente de conversion ;
- un espace agricole stable, mais où la société rurale locale

change ;

- une disparition progressive et irrémédiable des espaces périurbains non construits les plus proches de l'agglomération.

Malgré ce lourd constat, l'agriculture périurbaine grenobloise représente un outil de gestion de l'espace urbain. Face aux attentes et aux comportements des citoyens et des néoruraux, les institutions de développement et d'aménagement du territoire détiennent le rôle de limiter l'exode urbain en influant sur la densification de la ville par :

- « la concentration des services de la ville (et non leurs extensions) » ;
- « le développement des transports en commun dans l'agglomération grenobloise et pluslargement le département », tel que les liaisons « train-tram » pour le déplacement sur une plus grande surface, création de « parkings relais » ;
- « l'amélioration du cadre de vie en ville » : avec la recherche d'une qualité architecturale et environnementale ;
- « la reconquête des zones d'activités », par l'application de la loi sur la répartition de la taxe professionnelle dans l'agglomération pour éviter les déséquilibres entre les communes ;
- « l'éloignement des logements sociaux de la ville-centre [...] car les citoyens n'apprécient pas cette cohabitation » ;
- « la limite de l'extension urbaine et de l'urbanisation de la périphérie par le maintien de l'agriculture », comme le projet « agriurbain » dans le cadre des pratiques émergentes d'agriurbanisme^[12] du ministère de l'Agriculture pour le

développement urbain et le maintien de l'agriculture ;

- « un nouveau statut aux agriculteurs pour l'entretien du paysage, afin de maintenir l'agriculture en périphérie et de céder progressivement des terres agricoles à l'urbanisation ». Cette dernière citation peut surprendre par la contradiction des propos : comment maintenir les activités agricoles si l'on cède progressivement face à l'urbanisation ? Ce nouveau statut accordé aux exploitants répondra-t-il à cette question ?

■ Les usages de la nature par les institutions d'animation nature

La présence des territoires ruraux à proximité de l'agglomération grenobloise permet aux acteurs institutionnels de proposer des activités de pleine nature aux habitants (ski, canyoning, randonnée, alpinisme, escalade, spéléologie). Ces pratiques sportives sont indissociables des paysages environnants qui sont « un milieu de vie de communautés humaines, de détente, de découvertes, d'expérience ». Les institutions reconnaissent à la nature des usages intangibles qu'elles cherchent à conserver. Cela se caractérise par les demandes sociales d'entretien des paysages, de produits agricoles, ainsi que de pratiques sportives et de loisirs dans les territoires périurbains et ruraux proches de l'agglomération grenobloise.

Tout en étant un espace de pratique sportive, la campagne proche de l'agglomération répond aussi aux besoins d'évasion des citoyens. L'activité sportive n'est pas transformée en une activité commerciale pure ; elle rend possible une relation de proximité avec l'espace naturel qui ne repose pas sur un échange marchand. La relation avec l'adhérent aux institutions d'activités de nature est fondée sur le partage d'une passion pour les sports de nature. « L'adhérent est avant tout un pratiquant auquel il faut transmettre

le respect et les secrets du lieu et de l'activité. » Le partage d'une passion sportive offre la possibilité d'établir une relation quasi fusionnelle avec l'espace rural. Aussi, deux paradoxes sont à noter :

- le premier est que les randonneurs attendent de ces espaces de nature une certaine liberté, une solitude, alors même qu'ils savent que leur passage marque peu ou prou les lieux de nature. La liberté de marcher revendiquée comme un droit oblige à admettre les devoirs imposés par le droit et à tolérer les autres promeneurs ;
- le second vient du fait que les activités de nature ont toujours été des activités de découverte, en lien avec le tourisme (la Société des touristes dauphinois, le Club alpin français). À ce titre, elles obéissent à la règle selon laquelle le tourisme est vu comme à la fois une panacée et un problème par les habitants des lieux d'accueil.

Devenus, aujourd'hui, des sports de masse sur un territoire proche et défini, ces activités de nature posent des problèmes liés au tourisme moderne. En particulier le double problème de ses rapports avec ses territoires de pratique et celui des accès à ces territoires : le tourisme est la seule industrie mondiale où l'on n'apporte pas le produit au client, mais où l'on transporte le client vers le produit. Quelles que soient les solutions apportées, elles doivent tenir compte du fait que pour beaucoup de pratiquants, leurs activités reposent sur une conception humaniste de la nature. Au lieu d'opposer l'homme et la nature (conception naturaliste), les usagers de la nature pour le loisir considèrent que l'homme fait partie de la nature, et a tout autant besoin des espaces naturels que les autres espèces.

Cette analyse des représentations sociales montre qu'une opposition entre ville et campagne persiste. Elle semble liée à la crise urbaine et de l'emploi, aux contraintes des rythmes de travail, et de la mobilité. Pour autant, cette opposition n'idéalise pas la vie à la campagne, mais elle idéalise la vision d'une zone d'habitat préservée du stress urbain^[13]. Dans l'agglomération grenobloise, les modes de déplacement se développent (axes routiers, liaisons train-

tram, etc.), ce qui procure aux habitants des périphéries une plus grande mobilité mais aussi une appartenance à l'aire urbaine. La qualité de l'environnement urbain ne se mesure pas seulement en termes de qualité des logements et d'espaces collectifs, mais également en degré d'animation de la vie urbaine. Dans cette nouvelle qualification urbaine, le rapport à la nature, et en particulier aux territoires agricoles, est donc appréhendé comme une composante qualitative de l'espace de vie, une figure emblématique et attractive de la ville de Grenoble.

Les attentes sociétales affirment le rôle des activités agricoles, comme garantes du maintien et de l'entretien d'espaces de nature, en périphérie de la ville. Elles soulignent le souhait de voir se développer des espaces gérés par les agriculteurs, mais dans lesquels les citoyens peuvent accéder, tels que des espaces de loisirs, les fermes pédagogiques, les chemins de randonnée^[14]. La volonté de découvrir, de mieux comprendre la profession agricole, ses contraintes et la manière de produire se développe, comme en atteste le succès des initiatives des exploitants d'ouvertures au public (visites à la ferme, cueillettes et ventes directes). Ces activités permettent d'établir le lien entre les produits, les producteurs, leur savoir-faire, les consommateurs et les territoires.

De plus, les consommateurs établissent une relation forte entre la qualité des paysages et la valeur des produits, confortant la nécessité et l'intérêt pour les agriculteurs d'une gestion paysagère qualitative des espaces agricoles et de la valorisation économique qui peut en résulter. Paradoxalement, les citoyens résidant dans les villages périurbains de Grenoble s'intéressent peu aux activités agricoles qui les entourent. Les néoruraux, quant à eux, perçoivent l'intérêt paysager de l'agriculture, mais globalement la proximité est plutôt vécue comme une gêne (bruits durant le week-end, odeurs, vent disséminant les poussières et les traitements pesticides). Ce décalage entre les missions souhaitées de l'agriculture et ses perceptions s'explique par une profonde méconnaissance du monde agricole, de ses logiques, contraintes et exigences.

Bibliographie

Donadieu, Pierre, *Campagnes urbaines*, Arles/Versailles, Actes Sud/École nationale supérieure du paysage de Versailles, 1998, 219 p.

Luginbühl, Yves, « La Sensibilité écologique des Français », Conseil national du paysage, Paris, 28 mai 2001, 17 p., URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/014000726/0000.pdf>.

Tchékémian, Anthony, « La demande urbaine de nature, campagne, agriculture dans l'agglomération grenobloise : un nouvel enjeu pour l'agriculture périurbaine », contribution au contrat de recherche Inra-DADP II Rhône-Alpes, sous la direction de Rousier, Nicole, Bertrand Nathalie, Irepd, DTM-Cemagref, université Pierre-Mendès-France de Grenoble, 2002, 43 p.

Vidal, Roland, Fleury, André, « Aménager les relations entre la ville et l'agriculture, de nouveaux enjeux territoriaux et une nouvelle approche "agriurbaniste" », *Urbia*, Institut de géographie de Lausanne, n° 8, 2009, p. 127-142.

[1] Ménages dont la personne de référence est agriculteur exploitant.

[2] L'Agence d'urbanisme assiste le syndicat mixte avec de nombreux partenaires, dont l'Association pour le développement agricole de l'Y grenoblois (Adayg), dans la mise en place des dispositifs de partage d'analyses et de décisions et des outils d'innovation.

[3] Site internet de « [La montagne en photo](#) », consulté le 8 août 2011.

[4] Site internet de « [Sport découverte](#) », consulté le 8 août 2011.

[5] Selon le recensement général agricole (2000).

[6] Selon le site Internet de [la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes métropole](#), consulté le 26 juillet 2011.

[7] Comme les « Goûters à la ferme » qui accueillent des familles les après-midis ; les « Fermes buissonnières », visites adaptées aux programmes pédagogiques des enfants et les « Sentiers verts », circuits de découverte du patrimoine rural.

[8] Selon l'Adayg, « les quatre engagements essentiels sont : le respect de l'environnement, la garantie de l'origine "Y grenoblois", la qualité de l'accueil, l'information et les services, la transparence de la démarche », consulté le 5 août 2011.

[9] Directeur de la direction départementale des Territoires de l'Isère (ex. : direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt), directeur adjoint et chef du service Aménagement et Développement du territoire (arrivée de citoyens, outils étatiques et adaptation des agriculteurs) ; chargé de mission du service Aménagement du territoire de la communauté de communes de l'agglomération grenobloise (projets de développement de l'agglomération et de l'agriculture) ; ingénieur en chef du service Espaces verts de la ville de Grenoble (demandes citoyennes et rôles des élus locaux) ; directeur du service Perspectives urbaines de la ville de Grenoble (visions prospectives, outils face à l'extension urbaine sur l'agriculture) ; chargé d'étude environnement à l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (regard sur l'extension urbaine).

[10] Directeur du service Éducation et coordinateur du Réseau éducation nature environnement à la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature de l'Isère (animations environnement en ville et en périphérie) ; directeur du Centre d'initiation nature et environnement à la ville de Meylan (animations proposées) ; directeur et animateur à la MJC des Allobroges de Grenoble (animation et socialisation par la nature) ; directeur de la Maison des habitants (animation et rôle de la nature) ; directrice des Amis de la terre (regards sur les politiques publiques) ; Initiateur de randonnée au Club alpin français (demande de nature) ; directeur du syndicat intercommunal pour la protection et l'aménagement des franges vertes (aménagement des espaces naturels) ; directeur du service Éducation jeunesse à la ville de Grenoble (politique

d'animations).

[11] Luginbühl, Yves, 2001.

[12] Les auteurs précisent : « Cette nouvelle spécialité (l'agriurbanisme) que nous proposons de faire émerger consiste à prendre en compte dans un même projet territorial les besoins et les désirs de la ville autant que ceux de l'agriculture, en évitant de s'éloigner des réalités sociales, économiques et culturelles de ces deux mondes » (Vidal, Roland Fleury, André, 2009).

[13] Donadieu, Pierre, 1998.

[14] Tchékémian, Anthony, 2002.